



**COMPTE RENDU  
DU COMITE DIRECTEUR  
DU VENDREDI 30 JUIN 2023**

**Billard O'Cigalon**

### **Présents :**

Caugant Arnaud  
Comparetti Marie Dominique  
Barbi Claude

Président – Salon Triathlon  
La Foulée Salonnaise  
Secrétaire Adjoint – Poker Salon 1842

Antonniotti Martine  
Cortes Loanna  
Gely Sandrine  
Gomis Annie  
Rocca Antonia  
Wallet Mady  
Contensuzas Benoit  
Coulomb Julien  
Creon Michel  
Guille Francis  
Lacour David  
Lautrous Thierry  
Lorient Dominique  
Michel Christian  
Pagani Sylvain  
Pages Francis  
Pasero Guy  
Nuc Gérard  
Serre Thierry  
Sapin Marc  
Salkanovic Lenny  
Vasseur Remy

Gymnastique Volontaire  
Fête le Mur  
Gymnastique Volontaire  
Gymnastique Volontaire  
Sporting Club Salonnais  
Gymnastique Volontaire  
Provence Sport Taekwondo  
Personnalité de sport et MJC  
La Retraite Sportive  
Personnalité du sport  
Billard O’Cigalon  
Salon Triathlon  
La Vaillante  
Retraite Sportive Salonnaise  
Personnalité du sport  
La Retraite Sportive  
Personnalité du sport  
Personnalité du sport  
Personnalité du sport  
Rugby Club Salon XIII  
Personnalité du sport  
Fête le Mur  
Salon Bel Air Foot

### **Invités :**

Miousset Jean Luc  
Rossi Christophe  
Daoust Jeremy  
Agius Christophe

Elu à la Vie Associative  
Bénévole OMS  
Mission Locale  
Salarié OMS

### **Excusé(e)s :**

Belières Jean-Pierre  
Sasso Nadège  
Chazeau Laineur-Lothaire  
Jacques Pascal  
Duval Bruno

Adjoint au Maire délégué aux Sports - Vice-Président  
Trésorière – Salon Tennis de Table  
Secrétaire - Echiquier Nostradamus  
Salon Tennis de Table  
Athlétic Club Salonnais – Trésorier Adjoint

Benet Mireille  
Celestin Emilie  
Grandjean Mode Florence  
Jacquin Carole  
Chapelain Didier et Decourval Fabrice  
Bezard Philippe  
Chahbi Said  
Colombo Gilbert  
Cunin Claude  
Daraoua Hadj  
Del Rio François  
Gauneau Cyrill  
Ortis Christophe  
Noe Frederic  
Sauze Raphael et Robert Guarc

Educal – Judo Club Salon  
GR Club Salon/Grans  
Nostra Tennis Club  
Badminton Salonais  
Salon Hockey Club  
Académie de Boxe Française)  
Boxing Club Salonais  
Club Omnisport Loisir et Culture  
Club de Tir Salonais  
Salon Nord  
Salon Cyclo sport  
La Jeune Boule Salonaise  
Boxe Training 13  
GERCSM  
Pays Salonais Basket 13

Arnaud remercie les responsables du Billard O Cigalon pour leur accueil et les représentants de clubs pour leur présence et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle que la tenue des réunions de l’OMS sur les lieux de pratique des clubs permet de les faire découvrir aux clubs.



### **Tour de Table des dirigeants de clubs**

Arnaud demande aux représentants de clubs présents d'évoquer leur saison sportive et d'informer Monsieur Miousset, élu à la vie associative, de points qu'ils jugent importants.

Ainsi des problèmes de fuites dans les gymnases de Coubertin et Michelet sont-ils évoqués par les responsables des clubs utilisateurs.

Les dirigeants du Sporting Club Salonais et du Rugby Club Salon XIII informent Jean Luc de l'état déplorable des vestiaires du Stade Roustan.

Ce dernier assure qu'il passera le message à Jean Pierre Belières, élu aux sports.

Dans le tour de table Marc Sapin rappelle l'intérêt de mettre à l'honneur les bénévoles des associations sportives.

Il rappelle que la médaille de bronze est accessible à partir de 6 ans de bénévolat et qu'il reste à la disposition des dirigeants de clubs pour monter avec eux les dossiers des futurs bénéficiaires.

Contact :

Email : [mospn48@orange.fr](mailto:mospn48@orange.fr)

Tel : 06 99 64 73 31

### **Les Services Civiques dans les associations sportives**

Jeremy Daoust, Chargé de projet à la Mission Locale de Salon de Provence (16-25 ans) intervient pour présenter le dispositif Service Civique.

Il rappelle que la mission Locale de Salon de Provence couvre 19 communes et qu'elle est membre du service public de l'emploi aux côtés de Pôle Emploi.

Il précise que son accompagnement se fait à la fois au niveau des jeunes que des structures privées et associatives (Notamment en matière d'appui au recrutement, rédaction des contrats, accompagnement dans l'emploi).

Il indique que la durée du service civique (Entre 6 et 12 mois le plus souvent pendant 9 mois) doit être fixée lors de la rédaction de la convention de mise à disposition et du contrat d'engagement. Elle ne peut être modifiable.

Le service civique ne peut être renouvelé.

Seule exception : un service civique effectué par un mineur peut être renouvelé une fois lorsque le volontaire est majeur.

Une mission est composée d'une ou plusieurs activités. Celles-ci seront réalisées par le volontaire.

Le service civique est un engagement en faveur d'une mission d'intérêt général. Elle est co-construite entre la Mission Locale et l'association.

Pour les associations ne disposant pas de local Jean Luc précise que la MVA est en mesure d'accueillir le jeune.

Le jeune perçoit une indemnité mensuelle de 600 €.

489 € sont pris en charge par l'état, le solde par l'association.

La durée hebdomadaire du service civique est de 24h.

Il est possible de l'annualiser, notamment pour s'adapter à l'emploi du temps d'un étudiant (Le statut de service civique est compatible avec celui d'étudiant).

Il est également possible de lisser les heures d'une semaine en fonction des activités proposées.

Le statut de service civique donne droit à des réductions tarifaires dans les transports et loisirs ainsi que des avantages sociaux (sécurité sociale et mutuelle) durant la mission.

## **Allée des Sports – Terre de Sport**

Christophe rappelle aux clubs que l'Allée des Sports aura lieu le samedi 9/09.

Comme les années précédentes elle est organisée par la Direction des Sports et l'OMS.

Les associations sportives pourront entrer pour préparer leur stand entre 7h et 8h30 avec petit déjeuner offert par l'OMS comme les années précédentes.

L'allée sera ouverte au public de 9h à 17h.

Comme chaque année aucune sortie ne sera possible pour les associations sur ce créneau.

L'implantation des associations sportives est jointe au présent compte rendu.

Les clubs souhaitant étudier avec l'OMS et la Direction des Sports un positionnement différent pourront venir en discuter le 17/07 (Permanence de 14h à 21h) à l'OMS (3 Rue des Entrages).

La spécificité de cette année réside dans la venue de Terre de Sport, un évènement organisé par le département dans le cadre de la promotion des JO.

Les disciplines olympiques, dont des associations sportives sont présentes sur Salon de Provence, représentées sur la Place Morgan les 7 et 8/09 pour accueillir élèves des écoles primaires, des collègues et personnes en situation de handicap seront :

L'Athlétisme

Le Badminton

Le Basketball

La Boxe Anglaise

L'Escrime

Le Handball

Le Handi Sport

Le Judo

Le Tennis

Le Tennis de Table

Le Volley

Le samedi 09/09 Terre de Sport sera ouvert au grand public.

Il s'agit là d'une très belle opportunité pour les associations sportives salonnaises dont les disciplines seront représentées de bénéficier d'une vitrine exceptionnelle et d'avoir l'occasion d'acquérir de nouveaux licenciés.

Ces représentations se feront via les comités départementaux.

Il est fortement conseillé aux représentants des associations sportives de prendre contact avec leur comité pour leur exprimer leur souhait d'être représentés.

Des flyers seront donc déposés sur le stand de la Place Morgan pour indiquer où sont situés les stands du club dans l'allée des sports.

A l'inverse l'indication de la possibilité de faire des essais sur la Place Morgan sera indiquée sur les stands de l'allée des sports dont les disciplines sont représentées par Terre de Sport.

### **Modalités d'utilisation des minibus**

Arnaud rappelle l'intérêt de conserver les minibus dans le meilleur état possible et d'en prendre soin. Il fait part à l'assemblée de la consigne donnée à l'équipe de l'OMS de ne pas confier les clefs du minibus à une personne autre que celle qui a été désignée comme conducteur.

Il rappelle également que les clefs ne seront pas remises si le relevé d'information et le permis ne sont pas transmis lors de la demande de réservation et qu'une information relative à l'utilisation précise du minibus est désormais obligatoire lors de la réservation afin de procéder aux arbitrages éventuels en disposant de tous les éléments nécessaires.

### **Guide des sports – Cotisation annuelle à l'OMS**

Arnaud indique que l'édition 2023/2024 du guide des sports est en cours de finalisation. Il rappelle qu'il est édité à 10 000 exemplaires tous distribués dans la ville et remercie Francis qui assure le ravitaillement des différents points de dépôt tout au long de l'année.

Christophe regrette que des clubs n'aient pas répondu à Valérie pour la mise à jour de leurs coordonnées malgré plusieurs relances.

Il rappelle que les associations sportives n'ayant pas répondu seront identifiées par un \*.

Il souligne également que bon nombre d'associations ne sont pas à jour de leur cotisation annuelle à l'OMS (10€) et les invite à se rapprocher de Valérie pour effectuer le règlement.

### **Points divers**

#### Dispositif adopte une place

Christophe présente le dispositif « Adoptez une place » mis en place par les étudiants de l'IUT de Salon de Pce.

Ces derniers ont mis en place une application qui permet aux personnes en situation de handicap de visualiser sur leur smartphone quelles places PMR présentes sur la ville sont disponibles pour garer leur véhicule.

Le cout (A vie) du financement d'une place est de 250 €

Arnaud valide l'acquisition d'une place par l'OMS et propose aux dirigeants de clubs présents de se rapprocher de Christophe s'ils sont intéressés par ce projet.

Christophe précise que chaque fois qu'un véhicule utilisera l'application pour se garer il recevra le lien de la page dédiée aux dispositifs handicap de l'OMS sur son smartphone.

Il indique que c'est une place de parking située devant une infrastructure sportive qui sera attribuée à l'OMS.

### Opportunité CAE - PEC

Christophe informe l'assemblée d'une récente rencontre de Cécile avec le Pôle Emploi local qui faisait une information aux structures associatives salonaises.

Elle a bénéficié d'informations sur le dispositif CAE PEC qui permet de bénéficier d'aides pour l'embauche de salariés, en CDD ou CDI croissantes en fonctions de différents critères (Age de l'employé, bénéficiaire du RSS, ..).

Une documentation a été demandée à Pole Emploi.

Elle sera transmise aux clubs dès réception.

### Développement du Sport Santé Bien Être

Christophe rappelle que le dispositif Sport sur Ordonnance APSO piloté par l'OMS, créé en 2015 par le Service Santé de la Ville a permis à de nombreux bénéficiaires (275 en fin de saison) d'accéder à des activités physiques adaptées à leur état de santé et à leur aptitude.

L'APSO est un programme passerelle, il n'a pas pour but de garder indéfiniment les bénéficiaires dans ses rangs, mais il a pour objectif de les accompagner vers les offres adaptées des associations sportives du Territoire. Pour en faire bénéficier le plus grand nombre, il faut forcément des "sorties" afin de permettre de nouvelles "rentrées" dans le programme.

Il précise que ces sorties doivent trouver des offres locales Sport Santé Bien Être (SSBE) structurées et indique que Cécile y travaille en collaboration avec les dirigeants de clubs intéressés.

Il ajoute qu'il s'agit là d'une nouvelle clientèle pour les associations sportives et de sources de financement non négligeables.

### AUDIT RH

Arnaud indique à l'assemblée que le bureau de l'OMS a mandaté un cabinet spécialisé pour aider à se structurer et à être en conformité avec la loi (Rédaction de contrats, de conventions, etc...)

Cette intervention est financée par l'AFDAS

Licences féminines – Action de développement du sport féminin

Arnaud rappelle que l'action « Amène ta copine » est toujours d'actualité.

Il précise que 25 licences (3 maximum par club) peuvent être offertes pour des jeunes filles ou des dames souhaitant rejoindre une association sportive salonnaise.

Il suffit pour cela d'être « marrainée » par une licenciée d'un club.

Il indique qu'à ce jour il y a encore la possibilité de délivrer 19 licences.

Arnaud clôture la réunion à 20h, remercie Jean Pierre Belières qui au sortir de l'AG du PSB 13 arrive à O' Cigalon, et l'invite, avec les représentants de clubs qui ont assisté à la réunion, au traditionnel apéritif.

Claude Barbi  
**Secrétaire Adjoint**

Arnaud CAUGANT  
**Président**